

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 737
CONCERNANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE
POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES**

- ATTENDU que les couches jetables constituent un déchet important envoyé aux sites d'enfouissement et que leur durée de vie est de plusieurs centaines d'années ;
- ATTENDU que l'utilisation de couches lavables et réutilisables permet de diminuer la quantité de matières enfouies ;
- ATTENDU que la Municipalité du Village de Val-David désire encourager l'utilisation de couches lavables afin de réduire les quantités de déchets ;
- ATTENDU que la Municipalité du Village de Val-David veut permettre à tous (nouveaux nés, enfants, adolescents et adultes) d'avoir accès au programme d'aide financière.

À CES FAITS, le conseil décrète par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 : Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 : Établissement d'un programme de subvention

La Municipalité du Village de Val-David adopte un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables et réutilisables, tel que ci-après décrit.

Article 3 : Personnes admissibles

Le présent programme d'aide financière est destiné aux personnes domiciliées sur le territoire de la municipalité et qui ont fait l'achat de couches lavables pour elles-mêmes ou pour une personne à charge au cours de l'année 2020.

Article 4 : Montant de l'aide financière

L'aide financière pour la personne admissible correspond à 50% de la facture

d'achat des couches lavables, en autant que le montant alloué à cette personne admissible ne dépasse pas la somme maximale de 100\$ pour un ou plusieurs achats.

Article 5 : Demande d'aide financière

Afin d'être admissible au programme d'aide financière, les demandeurs devront remettre les documents suivants :

- 1) Formulaire de demande de subvention et d'engagement pour l'utilisation de couches lavables. Le formulaire est joint en annexe du présent règlement pour en faire partie intégrante ;
- 2) Une preuve de résidence de Val-David (permis de conduire valide ou compte datant de moins de 30 jours et provenant d'un organisme ou services public) ;
- 3) La ou les factures originales qui doivent toutes être datées à compter du 1er janvier 2020 ;
- 4) Une copie du certificat de naissance ou d'adoption provenant d'une autorité compétente et mentionnant l'autorité parentale du requérant et l'âge de l'enfant mineur, si l'utilisateur est une personne à charge.

Article 6 : Durée du programme

Le programme d'aide financière pour les couches lavables prend fin à la première des échéances suivantes :

- 1) Le 31 décembre 2020 ;
- 2) Lorsque le montant total des aides financières accordées atteint la somme de 1 000,00 \$.

Article 7 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2020.

Avis de motion et dépôt	10 mars 2020
Adoption du projet de règlement	10 mars 2020
Adoption du règlement final	14 avril 2020
Avis public et entrée en vigueur	16 avril 2020



RÈGLEMENT NUMÉRO : 737- COUCHES LAVABLES

FORMULAIRE DE DEMANDE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Ce programme offre un remboursement qui correspond à 50% de la facture d'achat jusqu'à un maximum de 100\$ afin de couvrir une partie des frais reliés à l'achat de couches lavables.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et prénom du demandeur	
Adresse	
Municipalité	
N° Téléphone	
Adresse électronique @	
IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR DES COUCHES LAVABLES	
Nom et prénom	
Date de naissance	
CONDITIONS ET DOCUMENTS À FOURNIR	
<input type="checkbox"/> Le formulaire de demande complété; <input type="checkbox"/> La ou les factures originales de l'achat de couches lavables; <input type="checkbox"/> La preuve de résidence avec photo du demandeur; <input type="checkbox"/> Une copie du certificat de naissance pour le nouveau-né; <input type="checkbox"/> Une seule demande par utilisateur;	
SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Je, soussigné, m'engage à utiliser les couches lavables subventionnées pour l'utilisateur. Je déclare que toutes les informations fournies et les documents déposés à l'appui de ma demande sont véridiques.	
Date de la demande	
	Jour / Mois / Année
<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div> SIGNATURE DU DEMANDEUR	

Assurez-vous de fournir tous les documents afin de réduire le délai d'émission de la demande.
Veillez nous faire parvenir votre demande au plus tard le 31 décembre 2020:

Par la poste :

Municipalité du Village de Val-David
2579, rue de l'Église, Val-David, J0T 2N0

Par courriel @ :

environnement@valdavid.com

Pour toutes autres informations, veuillez nous contacter au 819-324-5678 poste 4238.